Appel direct
07 74 39 25 46

AGENCES · NOTAIRES · COMMISSAIRES DE JUSTICE · SYNDICS · BAILLEURS

Un logement à vider pour le compte d'un client ? Nous nous en occupons, de la visite à la remise des clés.

Marcel Débarras vide appartements, maisons, caves et logements de succession. Basés dans le Val-de-Marne, nous intervenons à Paris et en Île-de-France. Chaque débarras commence par une visite sur place, gratuite, puis un devis.

Visite gratuite · Clés confiées · Successions · Avant vente ou relocation

Ce que nous prenons en charge pour vous

La visite, gratuite	Un débarras ne se chiffre pas à distance. Nous venons voir les pièces, la cave, l'escalier et l'accès pour le camion, puis nous établissons le devis. La visite n'engage ni vous ni votre client.
Les clés confiées	Ni vous ni votre client n'avez à vous déplacer : vos clés peuvent nous être confiées, pour la visite comme pour le jour du débarras.
Votre date butoir d'abord	Signature de la vente, état des lieux de sortie, arrivée d'un nouveau locataire : donnez-nous la date dès le premier appel. La visite et l'enlèvement s'organisent à partir d'elle.
Les successions	Nous intervenons quand la famille est prête, en lien avec le notaire. Ce que les héritiers veulent garder est mis de côté ; s'ils habitent loin, les clés peuvent nous être confiées.
Avant une vente ou une relocation	Un bien vendu doit être libre à la signature ; un logement remis en location doit être rendu vide, cave comprise. Nous vidons tout, pièces et annexes.
Les objets qui ont une valeur	Meubles anciens ou de design, antiquités : nous les repérons pendant la visite. Leur valeur de revente est prise en compte dans le devis et peut en réduire le montant.

5,0 sur 5 sur Google · 46 avis
Fiche Google de Marcel Débarras, relevé du 7 octobre 2026

VOTRE MÉTIER

Les situations que vous nous confiez

Agences immobilières	Un bien vendu à libérer avant la signature, un logement à remettre en location, un propriétaire qui habite loin. Vous nous remettez les clés, nous faisons le reste.
Notaires	Le logement d'un défunt à vider avant la vente ou la restitution. Nous voyons les héritiers ou la personne que vous désignez ; le devis est établi après la visite.
Commissaires de justice	Un logement ou un local à vider dans le cadre de votre mission : visite sur place, devis, intervention à la date convenue avec vous.
Syndics de copropriété	Des caves à libérer avant des travaux ou après un dégât des eaux : visite sur place, puis devis, puis intervention à la date convenue.
Bailleurs	Un logement à vider entre deux locataires, après un départ ou un décès, pour le remettre en location.

Comment cela se passe

1

Vous nous appelez

La ville, l'étage, l'ascenseur, ce qu'il y a à sortir et votre date butoir.

2

Nous visitons

Gratuitement, avec vous, votre client ou les clés que vous nous confiez.

3

Vous recevez le devis

Il s'appuie sur ce qui a été vu. Vous décidez une fois le devis reçu.

4

Nous vidons

À la date convenue : ce qui est à garder est mis de côté, le reste est sorti et emporté.

Un logement à faire vider ? Appelez-nous, la visite est gratuite.

Basés dans le Val-de-Marne, nous intervenons à Paris et en Île-de-France.

07 74 39 25 46

debarrasmarcel94@gmail.com

marcel-debarras.fr